Commune de Aspiran (34)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
PLU	20 avril 2015	4 mars 2019	19 août 2019	16 décembre 2019
Modification simplifiée 1	20 octobre 2022	-	2 novembre 2022	13 avril 2023

approbation

6 - Liste des Emplacements Réservés

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface de l'ER
1. Voirie			
1a	Chemin de Combe d'Arlenque élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	872 m²
1b	Chemin du cimetière élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	765 m²
1c	Chemin des Aspes élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	1 281 m²
1d	Chemin de Selces élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	910 m²
1e	Chemin Saint Georges élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	1 078 m²
1f	Chemin des Vignes élargissement à 8 mètres d'emprise	Commune	2 902 m²
1g	Liaison entre la rue de la Cave coopérative et l'arrière de la cave	Commune	1060 m²
1h	Aménagement d'un carrefour	Commune	950 m²
2. Création de piétonnier			
2a	Piétonnier le long de la RD130	Commune	107 m²
2b	Piétonnier entre future extension et le chemin des Aspes	Commune	1 184 m²
2d	Piétonnier entre groupe scolaire et future salle polyvalente	Commune	2 203 m²
3. Aménagement hydraulique			
3a	Création de bassins de rétention chemin de l'Espandidou	Commune	345 m²
3c	Création de bassins de rétention le long de la Garelle	Commune	4 283 m²
3d	Aménagement du réseau pluvial et d'un chemin piétonnier chemin du Piochet	Commune	3 058 m²
3e	Aménagement du réseau pluvial de l'A75 dans le secteur de la gare	État	1 169 m²
3f	Création de bassin de rétention le long du Rieu	Commune de Paulhan	20 150 m²
3g	Création de bassin de rétention le long du Candaurade	Commune de Paulhan	4 775 m²

4. Aménagement ou équipement public			
4a	Extension du cimetière	Commune	2 803 m²
4b	Création d'un parking et aménagement paysager	Commune	7 638 m²
4c	Création d'un parking et aménagement paysager	Commune	4 882 m²
4d	Aménagement de l'arrêt de bus	Commune	315 m²
4e	Aménagement d'un parking	Commune	5 813 m²
5. Aménagement pour la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux			
5a	Aménagement de mise en valeur de la biodiversité	Commune	6 428 m²